



Communiqué – pour diffusion immédiate

**Avec des dépenses budgétées de près d'un demi-million de dollars**

**LE MAIRE JEAN-MARC PELLETIER REFUSE LA PROGRAMMATION  
PROPOSÉE POUR LES FÊTES DU 50<sup>IÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE BROSSARD**

BROSSARD, le 21 septembre 2007 – Présentée et adoptée lors de la séance du conseil municipal du 17 septembre dernier, la programmation des fêtes du 50<sup>ième</sup> anniversaire de Brossard générera, pour la ville, des dépenses de 410 000 \$ lorsque les revenus des commandites et les autres revenus sont pris en compte. Or, le portrait présenté aux membres du conseil ne reflète pas la totalité des coûts qui seront supportés par les concitoyens pour la programmation proposée l'an prochain.

« La programmation retenue par le conseil ne tient pas compte d'un certain nombre de dépenses qui contribueront à gonfler encore plus les dépenses associées à cette programmation. Sur des revenus de commandite projetés de 100 000 \$, il faut soustraire la rémunération fixe qui est versée à la firme chargée d'identifier des commanditaires - 20 000 \$ - et la commission de 15% qui sera retenue sur les sommes recueillies. Ce manque à gagner de 35 000 \$ viendra s'ajouter aux dépenses présentées au conseil pour cette programmation » a tenu à préciser M. Jean-Marc Pelletier, maire de la ville.

« Et ce n'est pas tout. Un poste cadre associé à la préparation et à la gestion de ces activités, pouvant être prolongé en 2008 et en voie de comblement, amènera des dépenses additionnelles que j'estime à environ 40 000 \$. Lorsqu'on additionne l'ensemble de ces éléments, on en arrive à un total de dépenses de près de 500 000 \$ et ce, sans même tenir compte des dépenses encourues à ce jour » d'ajouter M. Pelletier.

« Un anniversaire de cette importance mérite que l'on retienne une programmation spéciale qui reflète un moment important dans la vie de notre ville. Cependant, à près d'un demi-million de dollars, tous les citoyens et les gens d'affaires que j'ai consulté ont été unanimes à dire qu'une telle dépense est déraisonnable et disproportionnée avec l'événement que l'on veut souligner » a tenu à préciser M. Pelletier.

Le maire Jean-Marc Pelletier invite donc les conseillers indépendants majoritaires au conseil municipal à présenter une nouvelle programmation qui soit plus raisonnable et plus imaginative. « Cette année, dans le cadre des activités de son 150<sup>ième</sup> anniversaire, la ville de Saint-Lambert a retenu des activités qui, dans plusieurs cas, s'autofinancent d'elles-mêmes. De plus, les activités sont articulées autour de l'implication des organismes du milieu qui contribuent bénévolement à la préparation des activités spéciales. A titre d'exemple, la mise à jour du livre sur l'histoire de Saint-Lambert n'a entraîné aucune dépense pour les concitoyens, contrairement à ce qui a été proposé dans la programmation retenue lundi dernier » a ajouté M. Pelletier en commentaire final.

Rappelons que la ville de Brossard fêtera, en 2008, son 50<sup>ième</sup> anniversaire d'existence et que cet événement doit être une occasion unique et privilégiée d'honorer ceux et celles qui ont bâti la ville de Brossard et ceux et celles qui ont eu à cœur de reconstituer la ville après la fusion municipale de 2002.

- 30 -

Renseignements

M. Jean-Marc Pelletier, maire  
Ville de Brossard  
(450) 923-6325